

# Publication

## Projet de promotion de la relève de SWISSCURLING



### Ensemble pour un curling durable: le challenge de **SWISSCURLING**

**SWISSCURLING** veut utiliser les succès obtenus par nos équipes d'élite lors des compétitions internationales pour soutenir des projets liés au sport de la relève. Les primes au succès versées par Swiss Olympic pour les médailles remportées par l'élite permettent de promouvoir la durabilité et le développement du sport pour tous de la relève en Suisse.

Tu fais partie d'un centre de la relève ou d'un club qui accueille des juniors et tu as une idée de projet?

En soumettant un projet et en participant au challenge, tu ne te contentes pas de mettre en lumière votre activité et votre projet mais contribues également à promouvoir la diversité et l'influence positive du sport et de l'engagement social.

#### **Tu trouveras toutes les informations nécessaires ci-dessous:**

- Un projet doit être soumis au moyen du document «Modèle\_Proposition de projet» dûment rempli à renvoyer d'ici au 15 février à [manuela.netzer@curling.ch](mailto:manuela.netzer@curling.ch).
- Les projets peuvent être soumis par des clubs ou des centres. Les équipes ne peuvent pas soumettre de projets.
- Un jury décide de l'attribution des subventions. Tu trouveras [ici](#) la liste des personnes qui forment actuellement le jury.
- La décision sera communiquée à la personne responsable d'ici au 30 avril. La publication du projet ou des projets aura lieu d'ici au 30 mai.
- La mise en œuvre du projet doit avoir lieu avant le 28 février de l'année suivante.
- Le projet doit être documenté. Un extrait de cette documentation sera publié dans un média de **SWISSCURLING**.
- Un à trois projets sont approuvés pour un montant total maximal de 2000 francs. A cet effet, 2000 francs de l'année 2024 sont à disposition ainsi qu'une partie des 4300 francs qui ont été mis de côté l'année précédente. Le montant maximal varie d'année en année et dépend des succès obtenus lors des championnats internationaux.
- L'âge des personnes bénéficiant de la subvention est de 25 ans au maximum. Les projets qui profitent à des curleuses et curleurs de moins de 21 ans sont traités en priorité.

**La liste de contrôle suivante t'aidera à élaborer ton projet:**

Points obligatoires :

- Le projet est introduit par un club ou un centre.
- Seuls les jeunes curleurs de 25 ans maximum bénéficient de la contribution au projet.
- Le sport pour tous est au centre du projet.
- L'idée et les objectifs du projet ainsi que les personnes impliquées sont consignées par écrit dans la demande.
- La demande de projet est déposée dans les délais et est complète.

Points centraux :

- Le projet est innovant et va au-delà du fonctionnement normal du centre.
- La santé physique et mentale des jeunes curleurs est importante.
- Les jeunes joueurs de curling sont consciemment intégrés dans la communauté, même au-delà de l'âge junior. Ils se sentent ainsi à leur place, à l'aise et acceptés.
- Les points susmentionnés visent à assurer une carrière à long terme aux jeunes curleurs et à leur permettre de rester dans le sport.

En cas de questions, tu peux t'adresser en tout temps à [manuela.netzer@curling.ch](mailto:manuela.netzer@curling.ch).

Nous te remercions pour ton engagement et ton initiative et nous nous réjouissons d'avoir de tes nouvelles.



Pour le jury